

DEMANDE DE DEVIS (RFQ)_Public National

RFQ_101897

RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES DE SANTE DANS LES REGIONS DE FARANAH ET DE MAMOU DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE

Demande de devis

Titre : Recrutement d'un prestataire pour la cartographie des structures de Santé dans les régions de Faranah et de Mamou dans le cadre de l'extension de la stratégie nationale de la Santé Communautaire

Numéro de demande de devis : RFQ_101897

CRS accepte les devis des fournisseurs pour le recrutement d'un prestataire pour la cartographie des structures de Santé.

1- Conditions requises et liste des prix

Les devis doivent être envoyés en utilisant le modèle de la Liste des prix fourni à l'annexe A et suivant les Exigences et spécifications techniques figurant à l'annexe B.

2- Devise

Tous les prix seront indiqués en francs guinéens (GNF).

3- Langue du devis:

Le devis établi par le fournisseur ou vendeur, ainsi que toutes les correspondances et les documents relatifs aux devis échangés entre le fournisseur ou vendeur et CRS, seront rédigés en **français**.

4- Éclaircissement à propos des documents de la demande de devis :

Les fournisseurs/vendeurs nécessitant un éclaircissement à propos de la demande de devis ou de la réunion d'information pré soumission pourront s'adresser à CRS par écrit. Il sera renvoyé par écrit la réponse à toute demande d'éclaircissement concernant la demande de devis si celle-ci est reçue deux jours avant la date limite de soumission des devis. Les copies écrites de la réponse de CRS (y compris une explication de la requête, mais sans préciser la source de la demande) seront publiées de la même manière que la présente demande de devis.

La demande d'éclaircissement peut être adressée par courrier électronique à :

bids.guinee@crs.org

5- Livraison (applicable aux biens et services)

À supposer qu'un contrat soit conclu de manière satisfaisante au cours du mois de Septembre 2021, le fournisseur devra réaliser le service pendant une durée de cent trente-cinq (135) jours soit 4 moiset-demis :

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporo Cité (Kipé), parcelle 15-16, Lot 5, BP 128 Conakry, Téléphone : +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

À l'attention de : Madame la Représentante Résidente de CRS Guinée

6- Les conditions de paiement

Le paiement se fera dans les trente (30) jours suivant la livraison des biens et services et la fourniture de la facture finale avec la copie originale du contrat/bon de commande.

Le paiement sera fait par virement bancaire sur le compte de la compagnie soumissionnaire. En cas de retard dans la livraison de la commande/contrat, une pénalité sera appliquée par jour calendaire de retard. Le montant de cette pénalité est fixé à 1/2000ème du montant du contrat par jour ouvrable en retard sans pouvoir dépasser cumulativement 5% du prix de marché.

7- Votre devis doit comprendre:

- a- La liste des prix dûment remplie (en utilisant le formulaire prévu à l'annexe A).
- b- Le formulaire du cahier des charges et spécifications techniques rempli suivant le modèle en annexe B ;
- c- Le formulaire de soumission du devis (utiliser le modèle de l'annexe C);
- d- Une offre technique détaillée;
- e- Une offre financière exprimée en Francs Guinéens mentionnant les fréquences des paiements et en adéquation avec l'offre technique ;
- f- Chronogramme détaillé des activités ;
- g- La liste d'au moins deux (2) clients de référence, avec les noms et coordonnées des personnes contact ;
- h- Les CV de chaque membre de l'équipe technique;
- i- Copie des documents administratifs (RCCM et Certificat NIF valable au 31 décembre 2020)

8- Coût du devis

Les fournisseurs/vendeurs assument tous les coûts associés à la préparation et à la soumission du devis, et CRS ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la demande de devis.

9- Date limite et conditions de soumission du devis

Toutes les offres devront être envoyées physiquement (ou par courriel à **bids.guinee@crs.org**) au plus tard :

Date: Le lundi 20 septembre 2021

Heure: 12h00 GMT

Votre devis sous enveloppe cachetée devra être déposé au bureau de CRS à l'adresse de :

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporo Cité/ Commune de Ratoma, parcelle 15-16, Lot 5, BP 128

Conakry, Tél: +224 664 20 20 26 / 625 25 03 24 / 656 44 26 60

Destinataire : Madame la Représentante Résidente

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la cartographie des structures de Santé

Réf: Demande de devis RFQ_101897

Le devis aura une durée de validité de 90 jours après la date de clôture prescrite par CRS. Tous les prix acceptés au cours de cette période seront considérés comme fermes pour l'ordre d'achat résultant.

CRS se réserve le droit d'attribuer le contrat pour l'ensemble du devis ou partiellement. Le fournisseur/prestataire s'engage à honorer le contrat sous la forme prévue au moment de l'attribution, selon les modalités et les conditions énoncées dans la présente, et pour le montant convenu.

Pour des raisons internes, CRS se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment et de ne pas informer les soumissionnaires.

10- Modifications à la demande de devis

Au plus tard 3 jours avant la date limite de soumission des devis, CRS peut, pour une raison quelconque, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement d'un fournisseur ou vendeur potentiel, modifier la demande de devis. Afin d'accorder aux éventuels fournisseurs/vendeurs un délai raisonnable pour prendre en compte les modifications lors de la préparation de leurs devis, CRS pourra, à sa discrétion, prolonger le délai d'envoi des devis. Toute modification sera publiée de la même manière que la présente demande de devis.

11- Méthode et critères d'évaluation

Les devis doivent être évalués afin de déterminer l'offre de moindre coût qui soit techniquement la plus acceptable.

La méthode d'évaluation est la suivante :

- a- **Évaluation préliminaire des devis**. Au cours de cette évaluation, les points suivants seront considérés :
 - i. Le soumissionnaire sera admis à concourir conformément aux instructions fournies en vertu de la section 13 : Eligibilité ;
 - ii. Des formulaires obligatoires sont fournis, sans modifications apportées à la rédaction (la rédaction doit être compatible avec le format prescrit). Toutes les parties clés du devis seront datées, signées et tamponnées par le représentant autorisé du soumissionnaire.
- b- **Conformité technique des devis**. L'évaluation de la conformité technique des offres sera faite sur les bases suivantes :
 - i. La conformité à toutes les exigences techniques établies dans le Cahier des charges et spécifications techniques figurant en annexe B.
- c- **Évaluation financière** : les offres jugées techniquement conformes seront évaluées sur la base de l'offre financière la plus intéressante. Le délai de livraison sera aussi pris en compte.

Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base suivante : s'il y a une divergence entre le prix à l'unité et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur ou vendeur n'accepte pas la correction d'erreurs, son

devis sera rejeté. S'il existe un écart entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres prévaudra.

12- Éclaircissement des devis

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des devis, CRS pourra, à sa discrétion, demander au fournisseur ou vendeur des éclaircissements à propos de son devis. La demande d'éclaircissement et la réponse seront faites par écrit deux (2) jours au plus tard avant la date limite et aucun changement de prix ou changement important du devis ne sera demandé, offert ou permis.

13- Éligibilité

Les offrants ne doivent pas être associés, ou avoir été associés directement ou indirectement, à une entreprise ou l'une de ses filiales engagées par CRS pour prêter ses services dans la préparation de la conception, des spécifications et autres documents à utiliser pour l'achat des biens objets de cette demande de devis.

Les offrants ne pourront pas présenter une offre ni gagner la demande de devis si, au moment de la présentation du devis :

- a- Les offrants sont déjà suspendus par CRS ou par les Nations Unies, la Banque mondiale ou toute entité publique internationale ;
- b- Le nom des offrants est associé au terrorisme et apparaît sur la liste publiée par l'Union européenne, le gouvernement des États-Unis et le Conseil de sécurité de l'ONU, qui identifie les individus et les organisations considérés comme étant liés au terrorisme ;
- c- Les offrants refusent de se conformer au :
 - Code de conduite de protection des bénéficiaires d'assistance de toute exploitation et abus sexuels dans le cadre d'opérations de secours humanitaire;
 - Des normes de conduite et de divulgation applicables (Violation des règles de confidentialité);
 - « Code de conduite des fournisseurs » du Fonds mondial (https://www.theglobalfund.org/media/6893/corporate_codeofconductforsupplier s_policy_fr.pdf)

14- Echantillon:

Non applicable

Par ailleurs, une des conditions pour établir des relations commerciales avec CRS est que le fournisseur, ses filiales, ses agents, ses intermédiaires et ses intervenants directs collaborent avec CRS ou son agent lors de l'évaluation, l'examen, la vérification, l'inspection, la validation de l'assurance, les activités antifraudes, les enquêtes ou toute autre action.

Le non-respect de cette entière collaboration lors des enquêtes sera considéré par CRS comme un motif suffisant pour répudier et résilier le contrat, et inclure le fournisseur dans la liste des fournisseurs radiés de CRS.

Comme décrit dans les conditions du contrat standard, dans le cadre de leurs activités, les soumissionnaires sont censés respecter les procédures et les normes suivantes :

- Le Code de conduite des fournisseurs ;
- Les normes de conduite et de divulgation (Violation des règles de confidentialité)
- « Code de conduite des fournisseurs » du Fonds mondial (https://www.theglobalfund.org/media/6893/corporate_codeofconductforsupplier s_policy_fr.pdf)

15- Droit de l'acheteur de modifier les conditions au moment de l'adjudication

CRS se réserve le droit, au moment de l'adjudication du contrat, d'augmenter ou de diminuer au maximum de 5 % la quantité des biens spécifiés dans la demande de devis sans aucune répercussion sur le prix unitaire ou les autres modalités.

16- Notification de l'adjudication :

Avant l'expiration de la période de validité des devis, CRS enverra le contrat au fournisseur ou vendeur retenu. Le contrat ne pourra être accepté que par le fournisseur ou vendeur, lequel en accusera réception et renverra une copie signée, ou qui livrera les services dans les délais, conformément aux termes de ce contrat, tel qu'énoncé dans les présentes. L'acceptation de ce contrat concernera un contrat entre les parties, en vertu duquel les droits et obligations des parties seront régis exclusivement par les termes et dispositions de ce contrat.

17- Signature du contrat :

Dans les trois (3) jours après la réception du contrat/bon de commande, le fournisseur ou vendeur retenu le signera, le datera et le renverra à CRS.

18- Contestations émanant de fournisseurs

Notre procédure de contestation de fournisseurs permet d'accorder la possibilité aux personnes ou entreprises rejetées de faire appel de la non-attribution d'un contrat dans un processus d'acquisition concurrentiel. Ce recours devra être exercé dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de l'avis d'attribution du contrat/bon de commande. Cette procédure n'est pas disponible aux offrants ou soumissionnaires qui n'auraient pas répondu, ou qui auraient répondu hors délais, ou lorsque toutes les propositions ou soumissions auront été rejetées. Si vous pensez que vous n'avez pas été traité équitablement, veuillez envoyer un courriel de clarification à l'adresse de : bids.guinee@crs.org.

19-Contexte et Justification:

Depuis plusieurs années, le gouvernement guinéen à travers le Ministère de la Santé, met en œuvre le paquet de soins de santé primaires à travers la revitalisation des centres de santé. En dépit des avancées notées, il ressort que des gaps importants persistent en matière d'accès des communautés aux services de santé.

S'inscrivant dans la perspective de la couverture sanitaire universelle, le Gouvernement guinéen a élaboré des nouvelles stratégies nécessaires en vue d'accroître l'accessibilité des populations aux services de santé.

C'est dans cette perspective que le ministère de la Santé, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a élaboré la politique nationale de santé communautaire basée sur la participation active des collectivités locales dans la mise en œuvre des soins de santé primaires. Elle vise à améliorer le bien-être des populations guinéennes au sein des collectivités locales sur la base des axes majeurs suivants :

- I) le renforcement de la gouvernance des institutions locales de santé;
- 2) l'amélioration de la performance du système de santé communautaire ;
- 3) la contribution à l'autonomisation des populations vulnérables.

La politique de santé communautaire, s'appuyant sur le principe de la multisectorialité soutenu par la lettre de politique nationale de décentralisation et développement local, confère aux collectivités locales le recrutement et le choix des ASC et des RECO, leur gestion avec l'appui technique du Ministère de la Santé et des partenaires techniques et financiers.

Le plan stratégique et le plan opérationnel de santé communautaire présentent certaines spécificités dont entre autres : le profil des acteurs (agents de santé communautaires-ASC- et relais communautaires-RECO), leurs modalités d'estimation, le paquet intégré de services qui leur est dédié, ainsi que le mécanisme de coordination. Afin de faciliter l'opérationnalisation des interventions de santé communautaire, un Guide harmonisé de mise en œuvre a été élaboré.

L'une des modalités mentionnées dans ce Guide est celle du recrutement des ASC et sélection des RECO définis sur la base de 1 RECO pour 650 habitants.

De facto, force est de reconnaître que cette répartition ne prend pas en compte les aléas géographiques qui varient d'une zone à une autre. Cette absence de corrélation logique entre la répartition des RECO sur la base du ratio populationnel et l'occupation territoriale réelle des populations a été mis en exergue dans les premiers rapports de supervision post formation dans quelques-unes des communes intégrées à la santé communautaire. D'où la nécessité de procéder à l'ajustement démographique sur la base des aléas géographiques et de scénarios de déplacement du RECO d'un village à un autre.

Dans le cadre de la subvention du NFM3, la Guinée a bénéficié d'un financement pour le renforcement du système de santé communautaire. Il est prévu que ces fonds servent à renforcer le système de santé communautaire et à couvrir les besoins globaux relatifs à l'intervention modèle de santé communautaire dans les districts sanitaires de Mamou, Pita, Dalaba, Faranah, Kissidougou et Dabola. Cette intervention modèle constitue la deuxième expérience au niveau du pays en termes de couverture complète d'un district sanitaire en stratégie de santé communautaire. Les résultats de ce modèle serviront à consolider les bases et les orientations

opérationnelles que le Ministère de la Santé et celui de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation utiliseront pour bâtir un modèle opérationnel à répliquer à l'échelle du pays.

En effet, pour un déploiement rationnel des RECO et ASC dans les sites d'intervention du projet tenant compte de la densité populationnelle, de l'accessibilité géographique et le mode de déplacement de la population, il est prévu une étude cartographique. La réussite de cette intervention passe préalablement, par la gestion des goulots d'étranglement identifiés durant la mise en œuvre en cours dans les communes de convergence et en l'occurrence, celui portant sur la répartition territoriale des RECO, acteurs clé du dispositif de mise en œuvre de la santé communautaire.

Le système de géolocalisation, de suivi de la mobilité et de la fonctionnalité des Relais Communautaire et des Agents de Santé Communautaire constitue une étape essentielle dans la consolidation de ce modèle. Un paramétrage dans un système de géolocalisation des relais communautaire et agents de santé communautaire dans leurs aires de couverture tout en tenant compte du scénario général de déplacement des populations vers les formations sanitaires et du scénario de déplacement propre aux relais communautaires.

C'est dans ce cadre que la Direction Nationale de santé communautaire, avec l'appui technique et financier du Fonds Mondial à travers Catholic Relief Services sollicite le recrutement d'un cabinet spécialisé en géolocalisation.

20-Objectifs

ii.a Objectif Général :

L'objectif de ce projet est de contribuer au déploiement rationnel des RECO et ASC à travers la dotation de la DNSCMT d'une base de données accessible via un portail web permettant la mesure et l'analyse des disparités en matière de couverture des populations par les RECO et ASC.

ii.b Objectifs spécifiques :

Il s'agira spécifiquement de :

- Collecter des informations qui sont utiles et suffisantes pour définir des scénarios de déplacement de population en général (les personnes devant rejoindre une formation sanitaire);
- Collecter des informations qui sont utiles et suffisantes pour définir des scénarios de déplacement des RECO et ASC et identifier les obstacles éventuels susceptibles d'entraver le déplacement des ASC et RECO;
- Mettre en place un portail web avec le protocole HTTPS certifié permettant d'analyser les données géospatial qui seront collectées ;
- > Assurer le backup et la sécurisation des données.

21- Démarche méthodologique

Le contractant, dans son offre de service, devra élaborer une note méthodologique claire, compréhensible et cohérente qui mettra l'accent particulièrement sur les éléments suivants :

- Collecte des données géospatiales
 - Le contractant devra décrire les étapes de collecte des données géospatiales des villages de Mamou, Pita, Dalaba, Dabola, Faranah et Kissidougou.
- Le processus de mise en place du portail web sécurisé pour l'accès et la consultation des données
 - Le contractant devra décrire les grandes étapes de la création et du déploiement du portail web. Il mettra l'accent sur l'élaboration des spécificités du portail (structures, fonctionnalités, aspects techniques, le front-end et le back-end)
- Le processus de backup, sécurisation, hébergement et réplication des données / services :
 - Le contractant devra démontrer techniquement les outils qui seront utilisés pour assurer le backup, la réplication et la sécurisation des données en vue de garantir la continuité, la disponibilité 7j/7, 24h/24, et la fiabilité du service.
- Avant la mission sur le terrain, retrouver un maximum de coordonnées des villages à l'aide de source externes.
- Utiliser Google Map (ou autre outil de cartographie en ligne), les données de population "High Résolution Sottement Layer" du CIESIN.
- Employer toute autre méthode de haute technologie pouvant aider au positionnement avec précision des ASC et RECO.
- Collecter les données sur le scenario de déplacement des populations, RECO et ASC
 - Ce travail nécessite une très bonne connaissance du terrain, l'utilisation d'un GPS, ainsi que les outils SIG nécessaires au traitement des données. Il est recommandé que l'équipe de cartographie soit aidée dans ce travail par des personnes qui connaissent le terrain (les communes et les villages).
- Collecter les informations utiles pour les scénarios de déplacement :

Dans ce travail, deux scénarios de déplacement des populations cibles pourront être utilisés :

- ✓ Le premier concernera la population en général et la question est : Comment la population devant rejoindre la formation sanitaire la plus proche se déplace-t-elle ?
- ✓ Le second concerne les RECO : Comment les RECO se déplacent-ils lors de leurs visites aux domiciles des patients ? Et combien de temps au maximum (aller simple) un RECO se déplace-t-il pour aller visiter un foyer ?

22- Profil recherché du contractant :

Le contractant doit remplir les conditions suivantes :

- Etre une personne morale ou physique de nationalité guinéenne
- Au moins 3 ans d'expérience dans la réalisation d'activités similaires et en fournir la preuve

- Avoir des compétences et expériences avérées dans l'élaboration des cartes et le traitement des données géo spatiales
- Une expérience de travail dans les districts sanitaires concernés constitue un atout
- Avoir la capacité de mettre en place un site web relatif à l'analyse et rapport des données géospatiales
- > Avoir des certificats de formation sur les logiciels de cartographie
- Capacité d'initiative et autonomie de travail ;
- Capacité de travail en terrain hostile ;
- Capacités de synthèse, rédaction et communication ;
- Connaissance des langues de la zone d'étude.
- Justifier d'un minimum de 3 ans d'expériences professionnelles dans la conception et gestion des services suivants : l'hébergement des applications Java, PHP, MYSQL, CMS, XHTML, Javascript, Stockage des fichiers en cloud, alimentation de site web dynamique, etc.;
- Avoir une bonne maîtrise du français et démontrer une très bonne pratique de l'Anglais ;

23- Durée, lieu et garantie de la mission

- **a.** Durée : La mission se déroulera pendant cent trente-cinq (135) jours soit 4 mois-et-demis à compter de la date de signature du contrat.
- b. Périmètre du projet : ce projet couvre (6) préfectures et 60 Sous-préfectures.
- c. Garantie et maintenance : le contractant est responsable d'assurer la maintenance et l'entretien des services pour une durée de quatre (04) mois et demi suivant la remise totale des livrables.

24- Livrables:

Au terme de la réalisation de ce projet, le contractant doit fournir les livrables suivants :

Composantes	Activités	Livrables
Cadrage du projet	 Recenser toutes les préoccupations et discuter avec le ministère pour mieux comprendre les attentes 	Rapport d'orientation contenant la méthodologie proposée par le contractant, le calendrier et le chronogramme d'activités révisés
Collecte de données	 Collecte des coordonnées géographiques de RECOs et ASC Collecte de données sur les scénarios de 	Production d'un rapport décrivant la méthodologie de collecte d'information, les obstacles éventuels susceptibles d'entraver le déplacement des ASC et RECO.

	déplacement des populations Collecte de données sur scénarios de déplacement des RECOs et ASC	 Fichier shapefile des routes; Fichier shapefile des rivières Les coordonnées géographiques des RECOS et ASC
Analyse des données	 Conception d'une base de données géospatiale Développement d'un portail Web 	 Rapport méthodologique sur la conception de la base de données géospatiales et du portail web Un portail web certifié et sécurisé pour l'accès et la consultation de données fonctionnel herbage sur le serveur du ministère de la santé
Backup, sécurisation, hébergement et réplication	 Développer les stratégies pour le backup et la sécurisation des donnés Supporter l'hébergement principal des services sur le serveur national Développer un plan pour la réplication des services 	 Les outils et/ou les services de sécurisation et backup des données Les outils et/ou les services de continuité de service en cas de défaillance Assurer l'hébergement principal des services sur le serveur national Assurer la réplication des services et serveur sur le Cloud
Formation et autres services	 Former les utilisateurs à la gestion de la base de données l'analyse des données sur le portail web portail web Entretien et maintenance 	 Six (06) session de formation pour les utilisateurs par district sur l'analyse et la mise à jour des données Assurer la maintenance et l'entretien des services pour une durée de quatre (04)

	mois et demi suivant la remise des livrables.

25- Modalités de collaboration :

Le contractant devra collaborer avec la DNSCMT à travers le Responsable Suivi-Evaluation et CRS, le Directeur du projet Fonds Mondial et le chargé de renforcement du SNIS à CRS, ainsi que tous les autres partenaires et acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre de la stratégique de santé communautaire dans les districts sanitaires de Mamou, Pita, Dabola, Dalaba, Faranah et Kissidougou

26- Critères de sélection :

Numéro	Critères	Notation
1	Avoir au moins deux contrats validés dans la gestion et conception des applications de géolocalisation / géospatiales ; Un seul contrat : 13 points Deux (02) contrats : 26 points Aucun contrat : zéro point	26
2	Justifier d'un minimum de 2 ans d'expériences professionnelles dans la conception et gestion des services suivants : conception et gestion des applications Java, PHP, MYSQL, CMS, XHTML, Javascript, Stockage des fichiers en cloud (création et gestion d'un système de fichier en ligne), alimentation de site web dynamique, etc.; Un an d'expérience : 6 points Deux (02) expérience : 12 points Aucune expérience : zéro point	12
3	Justifier d'au moins deux références dans la bonne maîtrise de la cartographie. Une référence : 9 points Deux (02) références : 18 points Aucune référence : zéro point	18
4	Avoir réalisé au moins 2 applications en ligne sur la cartographie ; Une seule réalisation : 12 points Deux (02) réalisations : 24 points Aucune réalisation : zéro point	24
5	Justifier d'au moins une expérience de travail avec des partenaires techniques et/ou des directions du Ministère de la Santé de la Guinée.	20

Une expérience de travail : 20 points	
Aucune expérience de travail : zéro point	
TOTAL DES POINTS	100

<u>NB</u>: Pour chaque ligne ci-dessus, veuillez joindre au moins une preuve écrite (attestation de service rendu, copie du contrat) et les détails des personnes contacts (nom et prénoms, adresse électronique et numéro de téléphone).

Seules les offres ayant totalisé un minimum de 60 points sur 100 et ayant obtenu au moins la moyenne dans les rubriques 1 ; 4 et 5 à l'issue de cette évaluation passeront pour l'évaluation financière.

27- Evaluation des offres financières

L'évaluation des offres financières sera notée sur une échelle de 100 points.

Cette étape ne concerne que les offres ayant totalisé un minimum de 60 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques.

La note 100 est attribuée à l'offre financière la moins disante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après :

(X et Y représentant respectivement l'offre financière la moins disante et l'offre financière dont la notation est à calculer) : Note = (X/Y) *100

Pour le classement final des offres, l'offre technique et celle financière sont chacune affectée respectivement du coefficient de 0,6 et 0,4.

La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique x 0,6 + la note de l'évaluation financière x 0,4.

L'élaboration d'un classement des offres par ordre de rapport qualité prix décroissant.

Conakry, le 23 août 2021



Annexe A: Liste des prix

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre,

LE SOUMISSIONNAIRE S'ENGAGE À FOURNIR TOUS LES BIENS/SERVICES STIPULÉS DANS CETTE OFFRE, ET SELON LES MODALITÉS DE CETTE OFFRE AUX PRIX INDIQUÉS SUR CE FORMULAIRE.

ځ	Activités	Fréquence	Quantité	Prix Unitaire (Hors TVA)	Prix total (Hors TVA)
П	Frais de conception et de gestion de l'application y compris la base de données	Н	H		
2	Frais global des dépenses sur le terrain (hôtel, transport, perdiem)	П	1		
т	Frais annuel global des outils de backup, et de sécurité et de cryptologie	1	1		
4	Frais annuel de l'hébergement dédié pour la réplication des services et serveurs sur le cloud	1	1		
5	Frais global de formation	1	1		

Fonctions du signataire :

9	Main d'œuvre	1	1		
± 10T	TOTAL GENERAL				
élai de livraison :	n:jours				
arantie :	mois (joindre une copie	copie de la garantie)	Pays	Pays d'origine :	
om et adresse om :	om et adresse exacts de la société : om :				
dresse : uméro de téléphone : om de la personne-res	dresse : uméro de téléphone : om de la personne-ressource :				
ourriel de la pe	ourriel de la personne-ressource :				
gnature autorisée :	sée :	Date :			
om du signataire autorisé :	re autorisé :				

Annexe B: Formulaire des exigences et spécifications techniques

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre :

Tous les produits répondant aux exigences minimales seront considérés.

Les offrants doivent remplir le tableau ci-dessous en répondant « OUI » ou « NON » ou en apportant une information spécifique requise sur les articles qui seront fournis. Des réponses telles que « voir spécifications ci-jointes » sont inacceptables. Votre offre pourra être considérée comme irrecevable si vous ne répondez pas à toutes les questions. Les offrants NE SONT PAS autorisés à modifier la colonne « Nos exigences minimales » du tableau de données comparatives ci-dessous. Ces changements pourraient disqualifier votre offre.

Numéro de l'article	Nos exigences minimales	Votre offre (remplir par OUI ou NON)	Observations
1	Frais de conception et de gestion de l'application y compris la base de données		
2	Frais global des dépenses sur le terrain (hôtel, transport, perdiem)		
3	Frais annuel global des outils de backup, et de sécurité et de cryptologie		
4	Frais annuel de l'hébergement dédié pour la réplication des services et serveurs sur le cloud		
5	Frais global de formation		
6	Main d'œuvre		

Les produits proposés sont authentiques et conformes aux spécifications et aux exigences mentionnées dans le tableau ci-dessus

Mettre un « X » devant votre réponse :	
OUI	
NON	
Toute divergence doit être consignée ci-dessous :	
	=

Annexe C : Formulaire de soumission du devis

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre.

Les devis doivent être remplis conformément aux instructions contenues dans cette demande. Les devis doivent être remplis en **français**, signés et renvoyés à CRS avant la date et heure limite indiquée.

Les termes et conditions de CRS applicables aux biens et services s'appliqueront à tout ordre ou contrat d'achat résultant. Une copie des termes et conditions de CRS applicables aux biens et services est fournie à l'annexe F.

Je soussigné, après avoir lu les termes et conditions de CRS applicables aux biens et services du de la demande de devis RFQ_101897, énoncées dans le document ci-joint, offre ainsi de fournir les biens et services spécifiés dans cette demande de devis au prix ou aux prix indiqués, conformément à toutes les spécifications établies, et sous réserve des termes et conditions de CRS applicables aux biens et services établies ou spécifiées dans le document.

Je soussigné déclare que :

- A) Notre société et notre personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune activité qui pourrait représenter, si nous sommes retenus, un conflit d'intérêts avec CRS.
- B) Notre société confirme que l'offrant ou les sous-traitants n'ont pas été associés, ou qu'ils n'ont été nullement impliqués, directement ou indirectement, dans la préparation du projet, du cahier des charges et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres
- C) Notre société, ses sociétés affiliées ou filiales (y compris les sous-traitants ou les fournisseurs de n'importe quelle partie du contrat) n'ont pas été déclarées inéligibles par CRS conformément à la clause 9 : Éligibilité
- D) Nous n'avons pas offert et n'offrirons pas de cadeau et/ou faveur de quelque nature que ce soit en échange de cette demande de devis et ne le ferons jamais au cours de l'exécution de tout contrat attribué.

Je soussigné,		n du signat		-			-
	(fonction)		de			(dénominatio	n légale de
la société)	; qu	'en signant	cette	demande	de d	devis pour et a	u nom de
(dénomination légale	e de la société) _					je certifie qu	ue tous les
renseignements cont offre relève de mes c		cument son	t exacts	s et véridic	jues 6	et que la signatu	re de cette
(Signature)	P	(Nom)			(Fonctions	5)
(Date)	- z						

Fournir le nom et les coordonnées du contact princi	pal de votre entreprise pour ce devis
Nom:	Fonction:
Adresse postale (rue, numéro, ville, province/état, p	pays):
Nº de tél. :	
Courriel :	_
Offre valable jusqu'au :(Date) D	Poit être au moins de 90 jours
Devise de l'offre :	
Paiement à [Insérer le nombre de jours identique à (cocher d'une croix)	celui de l'article 6] jours accepté
OUI	
Tous les devis doivent être reçus à l'adresse physiqu	e indiquée ci-dessous au plus tard le :
Date : Le lundi 20 Septembre 2021 Heure : 12h00 GMT	
Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée,	, Kaporo Cité, Commune de Ratoma

Les offrants sont responsables du dépôt du devis dans les délais impartis.

Tous les documents soumis ne seront pas retournés aux soumissionnaires.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A JOINDRE DANS CETTE OFFRE

No	Nom du document	Inclus ?
		Oui/Non
1	Copie du RCCM	
2	Copie du NIF (valable à partir de Décembre 2020)	
3	Annexe A - liste des prix	
4	Annexe B - Formulaire des exigences et spécifications techniques	
5	Annexe C - Formulaire de soumission du devis	
6	Une offre technique détaillée	
7	Une offre financière exprimée en Francs Guinéens mentionnant les fréquences des paiements et en adéquation avec l'offre technique	
8	Chronogramme détaillé des activités	
9	La liste d'au moins deux (2) clients de référence, avec les noms et coordonnées des personnes contact	
10	Les CV de chaque membre de l'équipe technique	